



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 26 juillet 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

**Monsieur le Maire**

**Mairie**

Affaire suivie par **Pascal ANDRES**

pascal.andres@moselle.gouv.fr

03 87 28 33 42

**Place de l'Hôtel de Ville**

**57260 DIEUZE**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant des travaux de restauration du ruisseau des Essarts sur la commune de DIEUZE.

**Réf :**

**P.J :** 1 dossier de déclaration  
1 copie du récépissé de déclaration  
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de restauration du ruisseau des Essarts sur la commune de DIEUZE.**

Ce dossier a été déposé par :

Monsieur Jean MANTOUX  
La Justice  
57260 VERGAVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2017-00328 en date du 26/07/2017,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU  
VALÉRIE ANTOINE-POTIER

PAR INTÉRIM, LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER